|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Mission Permanente de la République** **de Côte d’Ivoire auprès de l’Office des Nations Unies à Genève** |  | **République de Côte d’Ivoire****Union-Discipline-Travail** |

**37ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**--------------------------------**

Genève, du 18 au 29 janvier 2021

**PASSAGE DU LIBAN A L’EPU**

Genève, le 18 janvier 2021

**DECLARATION DE LA COTE D’IVOIRE**

ORATEUR : S.E.M Etienne KINDIA, Représentant Permanent Adjoint

**Monsieur le Président,**

La Côte d’Ivoire souhaite la bienvenue à la délégation libanaise et la félicite pour la présentation de son troisième rapport national.

La délégation ivoirienne félicite également le Liban pour les progrès accomplis, notamment la création de la Commission nationale des Droits de l’homme incluant un Comité pour la prévention de la torture ainsi que la mise œuvre d’un plan national pour les Droits de l’homme et d’une stratégie nationale de prévention de l’extrémisme violent.

 La Côte d’Ivoire encourage les autorités libanaises à poursuivre leurs efforts et voudrait leur recommander, dans un esprit constructif, ce qui suit :

1. maintenir le moratoire sur les exécutions et envisager d’abolir la peine de mort ;
2. inscrire le droit à l’éducation pour tous, sans discrimination dans la constitution.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire souhaite plein succès au Liban.

Je vous remercie.